

L'ÉQUIPE LITURGIQUE

CETTE expression a pris naissance dans le *Directoire pour la Pastorale de la Messe* à l'article 100; la réalité qu'elle exprime est recommandée dans l'instruction *De Musica sacra* à l'article 113. Cet article demande aux curés « de veiller activement à avoir des enfants, des jeunes gens et même des hommes d'une piété reconnue, bien instruits des cérémonies, suffisamment exercés dans le chant sacré et le chant populaire religieux qui les aideront dans les actions liturgiques et dans les pieux exercices ». Par ailleurs, vous le savez, l'Instruction entrevoit aussi le cas des laïcs qui seront lecteurs et commentateurs.

L'article 100 du *Directoire* nous dit : « Tous ceux qui coopèrent à la célébration du culte : lecteurs, enfants de chœur, grands clercs, chantres, chanteuses, organistes, voire bedeaux et portiers, devraient former l'équipe liturgique paroissiale. » « Le curé lui-même ne pourrait accomplir le renouveau liturgique et en faire passer l'esprit à toute la communauté sans s'appuyer sur une équipe liturgique restreinte, unie et bien formée. »

Cet article me paraît prudent, beaucoup moins prescriptif que d'autres, marqué par un sage emploi du conditionnel — « devraient, pourraient ». Une seule affirmation plus catégorique : « Le curé ne pourrait accomplir le renouveau liturgique sans s'appuyer sur une équipe liturgique »!

Ces textes officiels me paraissent nous engager de manière assez instante : « veiller activement », dit l'Instruction, à susciter dans nos paroisses ce moyen essentiel de participation des fidèles au culte qu'est l'équipe liturgique. Ils laissent cependant une assez large liberté à notre recherche pour que nous puissions donner à cette équipe la physionomie et les activités qui correspondent le mieux à nos besoins pastoraux. C'est un organe pastoral qui est loin d'exister dans toutes les paroisses, mais qui pourtant a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'expériences un peu partout. Je ne présenterai donc pas l'équipe liturgique comme s'il s'agissait d'une institution définitive et bien au point. Les réflexions que je vous propose ne seront que l'écho de divers

essais, de dialogues et d'échanges avec ceux qui, dans leur paroisse, ont essayé de mettre en place une équipe liturgique.

Comme il s'agit d'expériences, de recherches, je serais surpris qu'il n'y ait pas parmi vous des positions différentes et que cet exposé ne puisse s'enrichir par vos suggestions ou vos rectifications.

En particulier, bien que je désire garder l'optique de la pastorale à la fois en ville et à la campagne, il est certain que pour les équipes liturgiques en milieu rural, l'expérience directe me manque et que les observations des prêtres de la campagne pourraient être utiles.

I. -- JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE LITURGIQUE

Le fait que l'équipe liturgique soit instamment recommandée par l'Instruction et le Directoire peut suffire à la justifier. Il est cependant utile que nous approfondissions notre conviction au sujet de sa nécessité.

Sans vouloir paraître maître en Israël, ce que je ne suis pas du tout, permettez-moi de parler de sa justification doctrinale et de sa justification pastorale.

a) *Justification doctrinale.*

L'Instruction dès son article 1^{er} rappelle l'affirmation de Pie XII dans l'encyclique *Mediator Dei* : « La sainte liturgie constitue le culte public intégral du Corps mystique de Jésus-Christ et de ses membres. » Ce culte public intégral, œuvre du Christ présent dans l'Église en prière, est le fait de l'Église tout entière, prêtres et fidèles. Il y a les ministres du culte légitimement députés pour rendre ce culte à Dieu et aux saints, mais il y a aussi les fidèles. Pie XII, dans son allocution du Congrès d'Assise, affirme : « Les fidèles ont contribué dans une large mesure et continuent à contribuer par un effort constant à accroître l'apparat extérieur du culte... à rehausser la beauté des cérémonies liturgiques. La contribution que la hiérarchie et celle que les fidèles apportent à la liturgie ne s'additionnent pas comme deux quantités séparées, mais représentent la collaboration des membres d'un seul organisme qui agit comme un seul être vivant. » Et plus loin : « La liturgie confère à la vie de l'Église, et même à toute l'attitude religieuse d'aujourd'hui, une empreinte caractéristique. On remarque surtout une participation active et consciente des fidèles aux actions liturgiques. »

Dans nos églises, c'est donc non seulement le célébrant mais l'assemblée elle-même, avec le prêtre, qui porte la responsabilité de l'action liturgique. C'est une première conviction qu'il nous faut acquérir, et qu'il faut faire partager à nos fidèles. Bien des militants d'Action catholique le comprennent spontanément, mais il y a encore de larges fractions de nos assistances paroissiales qui ne s'en doutent guère.

Certes, c'est le curé qui préside l'assemblée, qui décide finalement l'intervention des laïcs, mais l'assemblée elle-même doit avoir le souci de s'organiser. Les baptisés conscients de leur rôle doivent veiller à ce que les réponses de l'assemblée au célébrant soient unanimes, que les attitudes marquant le mouvement de la prière collective soient observées par tous, que les chants communs soient assurés, qu'il n'y ait pas dans l'assemblée de gens inertes et passifs. S'il ne leur appartient pas d'ordonner, ils ont le droit et le devoir de demander que soient désignés parmi eux les éléments qui dirigeront les fidèles et animeront une participation fervente. Ces délégués de l'assemblée seront ainsi les intermédiaires entre le peuple et le célébrant pour assurer l'unité de la célébration.

L'action liturgique est une action de tout le peuple, et si nos fidèles arrivent aujourd'hui à s'en rendre compte, ce ne sera nullement une innovation mais un retour à la pratique traditionnelle dès les origines. Avant même que soient précisées les attributions des Ordres mineurs, il semble bien que le pontife choisissait dans l'assemblée certains membres qualifiés pour des fonctions utiles à une vivante célébration. Ce n'est que plus tard que ces fonctions ont été ritualisées.

b) *Justification pastorale.*

Il est impossible à un curé d'assurer seul le renouveau liturgique. Il ne peut seul arriver à modifier l'opinion de ses paroissiens, organiser les cérémonies, assurer les chants, les commentaires. Certes, il y en a parmi nous qui sont fort habiles. Ils s'ingénient à célébrer, commenter, assurer la musique, les chants, quitte à mettre en marche magnétophone ou tourne-disques tout en continuant à officier. Il est bien évident que cette sorte d'homme-orchestre, malgré tout son zèle et sa générosité, son désir d'intéresser et de retenir l'assistance, outre qu'il va à l'encontre des décisions de l'Église, ne peut prétendre entraîner une participation meilleure de ses fidèles.

Il serait d'ailleurs déplaisant d'ironiser sur ceux qui — comme il arrive si souvent à la campagne — se trouvent seuls et recou-

rent à des moyens de dépannage; mais justement, comme le dit le Directoire, en ces cas plus qu'en d'autres l'instrument indispensable du renouveau liturgique, c'est l'équipe liturgique paroissiale.

L'Instruction de la Congrégation des Rites, avec beaucoup de sagesse, prévoit que ces laïcs qui aideront le prêtre à la célébration peuvent n'être que des enfants ou des jeunes, au moins pour commencer. Certes, les adultes portent un témoignage plus impressionnant et peuvent exercer une action plus prenante sur l'assemblée; mais il est difficile en beaucoup de paroisses rurales, surtout celles si l'Action catholique est peu développée, de trouver des hommes qui acceptent ce rôle ou que leur formation antérieure ait préparés à l'exercer.

Il ne faut pas trop vite affirmer qu'une équipe liturgique d'adolescents ou de jeunes gens soit peu efficace. Certains essais réalisés prouvent le contraire. Je pense notamment à une expérience concluante, puisqu'elle dure depuis cinq ans, d'un curé de région assez déchristianisée. Il a commencé par faire appel à six garçons de treize ans qui, pratiquement, exerçaient leur rôle de lecteurs au moins une fois par mois. Au bout d'un an de persévérance, ils ont pris l'engagement de continuer deux ans, puis, à l'expiration du délai, d'eux-mêmes, ils ont demandé à continuer ce rôle jusqu'à leur service militaire. Les garçons des promotions suivantes, après leur communion solennelle, ont réclamé de partager ce service avec leurs aînés. Ils sont maintenant une trentaine qui assurent une équipe très complète chaque dimanche. Le résultat a été évidemment une animation réelle de l'assemblée, mais aussi un moyen de persévérance exceptionnel. Spontanément, ces jeunes gens, dont un certain nombre, sans ce lien avec l'autel, aurait quitté la pratique religieuse, communient les dimanches où ils sont de service, et même les autres dimanches. Les relations du curé avec ces gars se situent presque uniquement sur le plan religieux, dans la préoccupation que leur vie spirituelle corresponde au service qu'ils accomplissent. On aurait pu craindre peut-être que cet engagement liturgique ne puisse nuire à leur ouverture à l'Action catholique; or le fait est que tous ceux qui, pour leur situation, ont dû quitter le village sont devenus militants dans les milieux les plus divers. Évidemment, ce n'est qu'une expérience particulière, mais elle paraît offrir un encouragement à ne pas renoncer à des enfants ou des adolescents pour commencer une équipe liturgique, si l'on ne dispose pas d'hommes ou de jeunes gens.

Il me semble que l'équipe liturgique, nécessaire instrument de renouveau liturgique, devrait pouvoir se créer progressivement dans toutes les paroisses, même les plus défavorisées.

II. — COMPOSITION ET RÔLE

a) *Condition préalable.*

Si, comme nous l'avons dit, l'équipe liturgique doit naître normalement de la volonté qu'a l'assemblée d'assurer des participations vivantes, il ne faut pas décider de but en blanc de l'organiser. L'effort du pasteur sera d'abord d'ouvrir sa paroisse au sens et au désir d'un renouveau liturgique, d'expliquer suffisamment le rôle d'une équipe liturgique pour qu'elle soit, sinon désirée, du moins bien comprise et acceptée. Il ne m'appartient pas d'exposer ici comment s'accomplit cette préparation de la paroisse à une participation plus vivante, mais je puis dire qu'elle est toujours assez lente. Ce serait une illusion de croire que les paroisses les plus traditionnellement chrétiennes soient les mieux préparées à comprendre le rôle d'une équipe liturgique. C'est bien souvent le contraire, en raison d'habitudes religieuses individualistes très enracinées, et qui sont difficiles à modifier.

b) *Composition et rôle.*

On peut distinguer l'équipe liturgique au sens large, et l'équipe restreinte. L'équipe au sens large, comme dit le Directoire, comprend tous ceux qui coopèrent à la célébration du culte.

L'équipe restreinte, composée d'hommes et de jeunes gens, comprend les animateurs-commentateurs, les lecteurs et les portiers.

Le rôle essentiel de l'équipe liturgique nous est défini dans l'article 100 du Directoire. *C'est un rôle de coopération.* Le Directoire nous déclare qu'un grave obstacle au développement liturgique dans une paroisse tient souvent à l'incompréhension ou à l'opposition qui existe entre ceux qui devraient en être les artisans. L'équipe doit unir des paroissiens habituellement séparés par leur âge, leur condition sociale, leur appartenance aux divers groupements. C'est au terme de cet effort de coopération que sera obtenue une véritable communauté de culte.

1) L'équipe liturgique doit créer une coopération d'abord entre les membres de cette équipe et le clergé. Nous l'avons dit, c'est le prêtre qui est responsable de la liturgie par délégation de l'évêque, et qui juge en dernier ressort de l'organisation, mais l'assemblée, qui a sa part de responsabilités, est comme une symphonie où chacun a son rôle. Par conséquent, il importe

que pour chaque cérémonie l'équipe liturgique ait au moins rapidement vu, avec M. le Curé ou ses vicaires, comment doivent se répartir les tâches, quels livres on utilisera, quels chants sont les plus indiqués et surtout quel est le sens profond de la messe ou de la fête qu'on va célébrer, et l'idée essentielle qui devra s'exprimer par les commentaires et les monitions. L'expérience prouve que cette coopération arrive à créer un échange spirituel profond entre le prêtre et les membres de son équipe liturgique.

A ce propos, sans vouloir faire de peine à personne, je crois devoir exprimer l'étonnement et même la déception d'un certain nombre de laïcs engagés dans ces équipes liturgiques devant la connaissance très approximative qu'ont leurs prêtres du Directoire de pastorale pour la messe. « Nous avons l'impression d'en savoir plus qu'eux. » J'avouerai que moi-même, au cours des déplacements de vacances, j'ai pu constater qu'en beaucoup d'églises le Directoire était, en effet, suivi d'assez loin.

Il est certain que la coopération du clergé avec l'équipe liturgique suppose des prêtres qui, non seulement connaissent les articles du Directoire, mais vivent vraiment la liturgie de l'Église.

2) L'équipe liturgique doit amener une coopération constante et fréquente de divers services qui n'avaient pas l'habitude de collaborer. Si, dans l'équipe restreinte elle-même, il y a lieu d'harmoniser les efforts qui correspondent à des qualifications assez différentes : service d'accueil, monitions ou chants, c'est surtout dans l'équipe au sens large que l'effort devra être plus long et persévérant pour obtenir un esprit commun, le sens d'une solidarité profonde au service du culte. C'est le prêtre qui sera l'animateur indispensable de cette coopération, action parfois délicate. Dans les grandes paroisses, en particulier, il faut tenir grand compte de l'organiste et du maître de chapelle. Il s'agit de collaborateurs de choix, de maîtres ayant une technique qu'ils mettent au service de l'Église avec un grand désintéressement et un grand esprit de foi. Si l'allure générale de nos cérémonies a évolué très rapidement pendant ces dix dernières années, au point de désorienter les musiciens, avons-nous eu suffisamment le souci de les tenir au courant de cette évolution, de les introduire dans l'esprit du renouveau liturgique ? Ils sont capables plus que d'autres de comprendre tout ce que représente ce courant profond dans l'Église. Ils doivent par conséquent être traités avec tous les égards qu'ils méritent tant par leur compétence que par leur dévouement. Ils accepteront le plus souvent avec beaucoup de simplicité de prendre leur place dans l'équipe liturgique en y apportant toutes les richesses de leur formation artis-

tique, en même temps qu'ils pourront apprendre de nouvelles formes d'exercice de leur art.

Les sacristains et marguillières font partie de l'équipe liturgique. Quel ensemble disparate, dira-t-on! Il y a un abîme entre le sacristain et l'organiste! Il y a surtout un lien commun, et précisément, bien que la tâche ne soit pas facile, nous avons à revaloriser singulièrement l'office des sacristains dont le dévouement est réel, même s'ils ont leurs manies, leurs routines. Les a-t-on d'abord bien choisis, et ensuite suffisamment formés? Pour bien les choisir, il faut sans doute leur offrir une rétribution convenable : et dans une paroisse de ville où il y a tant d'autres dépenses, ne peut-on fournir un effort financier suffisant pour s'attacher des collaborateurs de qualité? Il y a sans doute sur ce point des habitudes à redresser. Quoi qu'il en soit, sacristains et marguillières doivent assurer des conditions matérielles du culte qui correspondent au renouveau de spiritualité de l'assemblée, qu'il s'agisse de l'ornementation de l'église, de la décoration de l'autel, de la préparation de tout ce qui est nécessaire pour la célébration.

Des enfants de chœur, je ne vous parlerai pas, puisque vous venez d'entendre à leur sujet un magnifique rapport¹, mais il est bien entendu que le responsable de la formation des clercs doit faire partie de l'équipe liturgique.

3) L'équipe liturgique a besoin de la coopération d'éléments de soutien. Je nomme « éléments de soutien » les laïcs de l'assemblée qui, sans faire partie de l'équipe liturgique, veulent aider de leur mieux l'effort de participation vivante au culte. Leur coopération sera des plus utiles pour favoriser l'exécution dans l'assemblée des attitudes, des réponses. Le meneur de chant en particulier saura qu'il peut compter sur eux. Dans des assemblées plus importantes, ils recevront la mission de se répartir par groupes de trois ou quatre, surtout vers le fond de l'église. C'est une préoccupation qui peut paraître modeste, mais il faut bien dire que ce sont de détails comme celui-là que dépend souvent l'efficacité d'un effort de participation.

Les dames qui n'ont pas leur place dans l'équipe liturgique restreinte compteront souvent parmi les éléments de soutien les plus actifs au milieu de l'assemblée.

Les religieuses, même dans les paroisses de ville, mais surtout à la campagne, très discrètement, auront souvent une part importante dans l'effort de renouveau liturgique, non pour remplacer les hommes mais pour les aider, qu'elles participent aux

1. M. DUHAMEL, *Les servants de messe*, dans *La Maison-Dieu*, n° 60, pp. 68-79.

chants de la schola ou qu'elles collaborent à la bonne tenue de l'église.

L'expérience invite aussi à souligner, surtout en ville, l'heureuse conséquence d'une collaboration des éducateurs et éducatrices avec les équipes liturgiques. Ils comprennent mieux le rôle que peuvent jouer leurs élèves dans l'assemblée paroissiale, et se soucient davantage de les y préparer.

4) L'équipe liturgique doit instaurer une coopération avec les militants de l'Action catholique spécialisée.

De soi, bien entendu, l'Action catholique spécialisée ne fournira pas habituellement des membres à l'équipe liturgique, surtout dans les paroisses de ville, car le travail que doivent fournir les militants d'Action de milieu est trop accaparant pour qu'ils puissent consacrer encore des loisirs à l'équipe; mais les militants d'Action catholique spécialisée devront être constamment consultés sur la physionomie même du culte. Il faudra solliciter leur avis, en particulier au moment d'organiser une célébration non liturgique, par exemple : veillée de Noël, prière pour les défunts, réunions de Carême... parce que, représentant les divers milieux de vie, ils sont à même de dire dans quel sens peut être favorablement orientée la cérémonie, et au contraire quels sont les écueils que l'on doit éviter sous peine de créer un obstacle entre telle classe sociale et la prière de l'Église. Cette prière doit porter les intentions de ceux qui sont le plus engagés dans l'effort d'évangélisation. Elle doit rejoindre les besoins et les aspirations les plus profondes du peuple assemblé, et seules des rencontres avec les militants de milieux pour préparer ou pour juger une célébration permettront cette prière vraie. Ce dialogue sera profitable aux prêtres et aux membres de l'équipe liturgique, mais il pourra aussi être bienfaisant pour les militants de milieux, en les aidant à réagir contre un culte anthropocentrique, en les portant à s'ouvrir davantage au sens de la gloire de Dieu et du culte de louange que nous devons Lui rendre.

III. — FORMATION DONNÉE A L'ÉQUIPE LITURGIQUE

Le bon travail de l'équipe liturgique dépend évidemment de la formation qu'elle aura reçue. L'Instruction de la Congrégation des Rites demande nettement — nous l'avons dit — que ceux qui aident les prêtres dans les actions liturgiques soient « recommandés par leur piété, bien instruits des cérémonies et également suffisamment exercés dans le chant sacré et le chant populaire religieux ».

Elle exige du commentateur des monitions remarquables par leur sobriété et leur exactitude, données au moment convenable. Elle demande au lecteur la tenue qui convient à qui se tient face à l'assemblée et proclame la parole de Dieu. Pour ceux mêmes qui n'interviennent pas aussi directement dans la célébration, un effort s'impose également. Il me semble nécessaire que tous les membres de l'équipe au sens large, quels qu'ils soient, aussi bien organistes, choristes, sacristains, etc., acquièrent ou développent en eux le sens de la prière liturgique, prière de l'Église, Épouse du Christ, l'intelligence de la messe, des mystères célébrés, de l'année chrétienne avec la montée vers Pâques, etc. Ils devront acquérir également le sens pastoral de l'assemblée pour la comprendre, l'aider, lui faciliter la prière. Beaucoup ne sont pas suffisamment ouverts à cette préoccupation. Il leur faudra perfectionner leur sens du sacré, le respect religieux de tout ce qui touche à Dieu, à l'autel, à l'église, dans le soin du détail. A des degrés divers, selon leur fonction, ils devront apprendre le sens du geste et de l'expression corporelle. C'est à travers toute une série de réalités matérielles que l'Église exprime la présence et l'action de Dieu qui est pur Esprit.

Comment pratiquement cette formation sera-t-elle donnée ? Faudra-t-il rassembler des personnes si différentes non seulement par leurs fonctions dans l'équipe mais aussi par leur niveau de culture, leur mentalité, etc. ? Il n'est pas opportun de fournir des indications trop précises, car elles ne conviendraient pas à toutes les situations paroissiales.

A titre d'information, voici ce qui est pratiqué ici ou là :

— Pour l'équipe au complet : deux ou trois fois dans l'année se tient une réunion en vue de la préparation de célébrations plus importantes. Puisqu'il s'agit d'avoir une âme commune dans la célébration des mystères sacrés, la réunion commence par une prière de l'Église, suivie de lectures de textes sacrés. Un commentaire ou une explication est donnée par le prêtre qui préside la réunion, une réflexion en commun s'établit pour mieux entrer dans l'esprit de la fête. Enfin, c'est la répartition des tâches, les consignes pratiques, les uns et les autres faisant leurs suggestions, exprimant leurs difficultés. Il semble que de telles réunions aient été utiles; elles ont aidé, par exemple, l'équipe à redécouvrir la dignité des plus humbles fonctions. En dehors de ces réunions, le prêtre aura de nombreuses occasions, soit dans les contacts particuliers, soit dans les réunions des divers mouvements, de donner une formation liturgique. C'est une préoccupation qui doit demeurer constante et s'exprimer chaque fois que l'occasion se présente.

— L'équipe restreinte doit recevoir une formation plus pous-

sée et plus régulière. En fait, elle devra se réunir au moins brièvement avant chacune de ses interventions. Dans un certain nombre de paroisses, l'habitude est prise d'une rapide rencontre le samedi soir. Le schéma de la réunion est le même : prière avec le missel, lecture d'un des textes que l'on proclamera, réflexion en commun sur l'enseignement de la liturgie du dimanche ou de la fête, puis exercice pratique particulièrement pour les lectures et les chants.

Le climat de la réunion doit être d'une grande simplicité, qui permet les observations nécessaires pour corriger les défauts remarqués. Deux qualités, entre autres, s'imposent dans les interventions des membres de l'équipe liturgique : la discrétion, faite d'un total effacement de soi devant la fonction qu'on accomplit; l'assurance, qui bannit l'hésitation ou la timidité, dans une connaissance exacte et sûre du rôle à remplir.

Le Directoire insiste sur la nécessité, pour les équipes liturgiques d'un même secteur ou d'une ville, de se rencontrer et de s'épauler.

En diverses grandes cités, existent des centres de formation, ou des séries de cours, ou des sessions régulières pour les diverses équipes liturgiques des paroisses. Ils sont en général bien fréquentés et donnent d'heureux résultats. Les réunions, bien que beaucoup plus nombreuses, gardent à peu près le même programme : partie doctrinale, exercices pratiques, prière commune.

C'est un fait nouveau, significatif et riche d'espoir, en d'assez nombreux diocèses que cet effort du laïcat pour se préparer à son rôle dans les assemblées liturgiques².

IV. — ÉCUEILS A ÉVITER

Cet engagement des laïcs dans les équipes liturgiques n'a pas été sans rencontrer quelques difficultés ou susciter des objections. Je voudrais évoquer celles qui sont le plus souvent exprimées. Leur formulation paraîtra peut-être simpliste, car je n'ai pu retenir les nuances apportées par chacun. J'en ai gardé l'essentiel. Je ne prétends pas y apporter une réponse. Je donne mon opinion, mais en reconnaissant que ces objections ne sont pas sans fondement et qu'elles doivent provoquer chez nous une mise en garde.

2. Voir dans *La Maison-Dieu*, n° 60, pp. 118-135, J. LABIGNE, *La formation des lecteurs, présentation de quelques expériences*.

a) *Danger de compromission.*

Les laïcs qui interviennent publiquement dans la célébration sont marqués. Ces tâches cléricales les compromettent. Des militants valables se déprécient parce qu'ils paraissent mêlés à des originaux, ou à des diminués qui, n'ayant pas eu la satisfaction de la réussite en d'autres domaines, ont trouvé une compensation facile dans l'activité liturgique.

L'objection peut sembler excessive. Elle n'est pas toujours exprimée si brutalement, mais elle est fréquente. Pour l'éviter, sans doute devrait-on prendre trois précautions :

— d'abord, celle de bien choisir les membres de l'équipe. Ne pas les prendre si on ne les connaît pas bien, et mieux vaut attendre que d'engager quelqu'un qui n'a pas les qualités requises;

— ensuite, pour que les membres de l'équipe évitent le danger d'être « cléricalisés », qu'ils gardent un contact très proche avec les militants des milieux de vie. Il serait d'ailleurs souvent indiqué de les consulter sur l'opportunité d'introduire telle ou telle personne dans l'équipe liturgique;

— enfin, dans les paroisses de ville surtout, où les possibilités sont plus grandes, il sera bon de former un plus grand nombre de laïcs capables d'être lecteurs ou commentateurs, afin que l'assemblée ne voie pas toujours les mêmes. Si ces interventions sont le fait d'un plus grand nombre, elles singularisent moins ceux qui les font.

b) *Formalisme et routine.*

Au bout de quelques mois, peut-être d'une année ou deux, les membres de l'équipe liturgique n'éprouvent plus l'attrait de la nouveauté qui les avait stimulés au début. Ils croient tout savoir et ne cherchent plus à se former. Leurs interventions mal préparées deviennent machinales. Ils prennent des manies. Leurs exigences et leur formalisme finissent par gêner la participation de l'assemblée au lieu de l'aider.

Le danger d'accoutumance n'est pas chimérique. Il menace tout ce qui se répète régulièrement.

Le remède est dans les réunions de préparation que nous avons recommandées, à condition qu'elles suscitent un réel approfondissement de la foi. Il y a toujours à s'émerveiller devant les *investigabiles divitias Christi*, et l'effort n'est jamais fini pour les faire découvrir aux fidèles.

C'est également le souci de servir l'assemblée, d'aider sa louange, qui est source constante de renouvellement. Les hommes

vivent, les événements les marquent. Leur prière d'aujourd'hui, si elle est vivante, ne peut être la répétition de celle d'hier.

c) *Danger de détourner de l'Action catholique.*

En raison de l'urgence des tâches d'évangélisation, il est regrettable d'engager les laïcs dans une activité liturgique dont ils se contenteront. Ils n'auront plus le temps suffisant pour se donner aux tâches d'évangélisation des milieux de vie qui sont si accaparantes. Le prêtre lui-même ne peut tout mener de front. Il faut choisir. Quand l'Action catholique aura transformé la paroisse, l'assemblée, d'elle-même, deviendra vivante.

Disons d'abord que cette objection nous rappelle une vérité capitale : une paroisse où ne s'effectue pas, quelle qu'en soit la forme, un sérieux travail d'Action catholique, ne saurait prétendre à un vrai renouveau liturgique. La prière d'une assemblée liturgique vraie est celle du Christ et de son Église, elle rejoint nécessairement la détresse du monde pécheur et les efforts d'évangélisation. Ceux qui s'écartent des tâches de l'apostolat peuvent-ils faire sincèrement cette prière et même trouver les termes justes qui l'expriment ?

Mais disons aussi nettement que les militants d'Action catholique doivent être les premiers à vouloir dans leur paroisse une liturgie vivante à laquelle participe tout le peuple assemblé. Ils en ont besoin pour eux-mêmes d'abord. Il leur est bon de refaire leurs énergies spirituelles dans une communauté de foi, de charité, de louange avec tous leurs frères chrétiens. Leur action aussi ne peut que bénéficier d'une belle vie liturgique paroissiale. Quel contre-témoignage au contraire est apporté à leurs efforts pour faire saisir la foi et la fraternité des chrétiens, si dans leur église, aux messes, aux enterrements, aux mariages, la liturgie se déroule morne et sans vie, totalement inaccessible, dans l'indifférence manifeste des assistants !

En conséquence, ils doivent désirer que des laïcs bien choisis forment une équipe liturgique, puisqu'elle est l'instrument nécessaire du renouveau, et s'efforcer de garder le contact avec eux.

Il ne faut pas non plus durcir l'incompatibilité entre l'appartenance à une équipe liturgique et un engagement d'Action catholique. C'est une question de cas particulier.

Les membres de l'Action catholique générale, à condition de rester en liaison avec les militants de milieu, peuvent très normalement assumer ce service liturgique de la communauté de la même manière qu'ils s'engagent dans d'autres services généraux : presse, entraide, etc.

Enfin, il faut tout de même dire un mot de la vocation res-

pectable de certains laïcs à l'Action liturgique. Il peut fort bien s'en trouver qui ne soient ni des hurluberlus ni des amoindris, et qui désirent répondre à un attrait profond que le Seigneur a déposé en eux.

Il reste que ces diverses objections ou difficultés sont sérieuses et qu'il est utile, dans le recrutement, la formation et les interventions de l'équipe liturgique, de les avoir présentes à l'esprit. Elles nous désignent les écueils à éviter.

CONCLUSIONS

En réponse à la question qui m'a été posée : Qu'est-ce que l'équipe liturgique ? je ne vous ai pas fait un exposé didactique. Je n'ai rien à enseigner sur ce sujet. Je vous ai fait part d'expériences et de réflexions pastorales. J'ai essayé de me tenir dans l'optique que suggèrent l'Instruction et le Directoire.

Il me semble, cependant, que se dégagent quelques conclusions assez solides :

1) L'Esprit-Saint agissant dans l'Église nous pousse à promouvoir le renouveau liturgique qui répond aux besoins des âmes et dont l'équipe liturgique est l'instrument nécessaire. Cette équipe se forme en de nombreuses paroisses. Elle est assez diverse selon les lieux. Son rôle d'ailleurs sera toujours à revoir dans une réflexion de foi.

2) C'est le curé, dans sa paroisse, qui a reçu mission pour promouvoir le renouveau liturgique, et qui en est l'artisan principal. Il est donc nécessaire que le clergé connaisse parfaitement les directives de l'Église en ce domaine. L'ignorance, l'indifférence ou la moindre estime ne sont pas admissibles.

3) L'effort des pasteurs, lent et patient, visera d'abord à ouvrir leurs paroissiens à la compréhension et au désir d'assemblées liturgiques vivantes. Ils les amèneront à admettre qu'ils sont responsables avec eux d'un culte communautaire et vivant, et que leur coopération est indispensable.

4) Le maintien du contact avec les militants d'Action catholique de milieu est nécessaire pour que la prière de l'assemblée et son style répondent aux vrais besoins des âmes.

5) Le renouveau liturgique ne peut être rassurant, authentique, que s'il est lié à la volonté de promouvoir l'Action catholique, à une prise de conscience par tous des responsabilités de l'évangélisation.

Les principes sont faciles à exprimer, plus difficiles à appliquer, nous le savons tous. Ils demeurent précieux cependant pour marquer le sens de l'effort.

RENÉ GAUDILLIÈRE.